

Valorisation de la biodiversité de la forêt classée d'Assimé

Pays	Togo
Bénéficiaire	JVE
Montant total du projet	33 963 €
Montant de la subvention FFEM	25 000 € (74%)
Partenaires financiers	JVE (8 5695 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	9 août 2011

Contexte

La dégradation continue des aires protégées au Togo met en péril l'intégrité de la biodiversité du pays. Mises en place pour la plupart pendant les périodes coloniales, les aires protégées subissent depuis près de trois décennies de fortes pressions dont l'une des raisons majeures réside dans la non implication des populations au processus de gestion de ces aires protégées. De multiples tentatives de leur aménagement, basées sur les méthodes classiques, ont échoué à cause de la réticence des populations. Passant la main à l'Etat, l'ONG JVE a initié depuis août 2008, le projet pilote de « restauration et aménagements participatifs de la FCA » avec financement d'UICN Pays Bas dans son programme EGP.

La première phase de ce projet a permis d'instaurer un véritable cadre de cogestion dans la Forêt Classée d'Assimé, et d'élaborer un plan d'aménagement dont la vision est de restaurer et de réhabiliter la FCA pour la conservation de sa diversité biologique et de lui conférer toutes ces valeurs (paysagère, écologique, naturelle...).

Le présent projet permettra de mettre en œuvre l'une des options de gestion de cette aire protégée, celle de valoriser la biodiversité de la FCA dans une bande de 100 m entourant l'aire protégée par des enrichissements ligneux qui -à terme, pourront être une source de revenus pour les communautés locales.

Objectifs

- Préserver 900 ha de forêts contre le feu de brousse (pression) et enrichir les zones dégradées ;
- Organiser et former 11 groupements de producteurs de miel dans les villages riverains, 11 groupements de producteurs de champignons, 7 groupements de pépiniéristes ;
- Protéger les espèces menacées de la périphérie et développer un capital social pour la conservation ;
- Renforcer la capacité des populations locales en gestion forestière pour leur permettre de prendre des décisions relatives à l'aménagement forestier.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- Réalisation d'une carte définitive de la FCA pour remplacer l'existante qui date de la période coloniale ;
- Redéfinition des limites et bornage de la FCA ;
- Formation en gestion de feux et équipement des Brigades Anti-Feux (BAF) ;
- Reboisement de la zone périphérique des 200 ha protégés sur 100 m de large ;



- Ceinture verte pare-feux de 20 m de large ;
- Création de 11 groupements de pépiniéristes ;
- Appui aux activités génératrices de revenus des groupements de la zone du projet.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Séna ALOUKA

yvetogo@hotmail.com